



METTRE EN ŒUVRE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU CYCLE 4 AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS : REPÈRES, PISTES ET POINTS D'ATTENTION

FICHE 2 - METTRE EN SYNERGIE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Si chaque établissement est singulier, la communauté éducative est toujours plurielle. En matière de découverte des métiers, les acteurs sont en effet très divers, par leur statut comme par leur fonction : personnels de direction, professeurs (dont les professeurs principaux ou encore le(s) référent(s) découverte des métiers), psychologue de l'éducation nationale (PsyEN), autres catégories de personnels au sein de l'établissement, élèves, familles et acteurs externes à l'établissement... Comment mettre en synergie ces acteurs ?

SUSCITER ET SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES ACTEURS INTERNES À L'ÉTABLISSEMENT : QUELQUES POINTS D'ATTENTION

La reconnaissance de cet engagement est une préoccupation essentielle pour mettre en œuvre efficacement la découverte des métiers au sein de l'établissement. Parmi de nombreux points d'attention, largement liés au contexte spécifique de chaque établissement, il peut être particulièrement utile de veiller à : -

- **Recenser les actions existantes au sein de l'établissement**, pour identifier les acteurs engagés et l'expérience dont ils sont porteurs¹. Ce recensement (qu'il est souhaitable de renseigner sur la nouvelle application DDM accessible par le portail Arena) gagne à explorer l'apport potentiel de démarches pédagogiques existant indépendamment de la découverte des métiers, mais pouvant y contribuer. Voir l'exemple 1.
- **Articuler le travail du psychologue de l'éducation nationale (PsyEN) et celui des autres acteurs de la découverte des métiers** au sein de l'établissement, par exemple en instituant un groupe de travail intercatégoriel. Voir l'exemple 2.
- **Favoriser le sentiment de légitimité des professeurs à travailler la découverte des métiers**. Un parcours M@gistère est disponible en autoformation depuis février : « Accompagner ses élèves à la découverte des métiers au collège ».²

1. Sur le plan pratique, voir la fiche 1 « Inscrire la découverte des métiers dans le temps de l'établissement ».

2. <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2997>

- **Prendre en compte et accompagner la charge de travail des référents découverte des métiers**, et plus largement des acteurs de la découverte des métiers. Par exemple, en créant au fil du temps un espace numérique accessible aux personnels contribuant à la mise en œuvre de la découverte des métiers, et regroupant des ressources utiles à cette fin.³
- **Partir notamment des représentations et des besoins des élèves**, de manière à favoriser un engagement durable et personnel de leur part dans la découverte des métiers. Par exemple, en début d'année, l'espace numérique de travail (ENT) de l'établissement peut être utilisé pour soumettre un questionnaire aux élèves, dont les réponses seront ensuite analysées pour nourrir l'élaboration de l'agenda de la découverte des métiers.
- **Rémunérer le travail effectué dans des conditions propres à susciter et soutenir l'envie de s'y impliquer**, telles que permises par le cadre réglementaire.

Ces points d'attention soulignent combien le travail collaboratif est essentiel pour mettre en œuvre la découverte des métiers. La conception des emplois du temps peut y aider⁴. C'est aussi le cas, ponctuellement, des formations à initiatives locales (FIL). Sollicitées et réalisées au sein de l'établissement, elles offrent un cadre pour mener un travail collectif ancré dans le contexte local.

METTRE EN SYNERGIE LES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES À L'ÉTABLISSEMENT : QUELQUES PISTES

En matière de découverte des métiers, la diversité caractérise aussi les acteurs externes à l'établissement, qu'il s'agisse de personnes (familles des élèves, acteurs du monde économique et professionnel...), de collectivités territoriales (notamment les Régions au titre de leurs compétences relatives à l'organisation des actions d'information), d'établissements scolaires (tels les lycées notamment professionnels et les établissements régionaux d'enseignement adapté), les Ingénieurs pour l'école (IPE) détachés auprès du recteur, les chambres consulaires, les organisations professionnelles..., d'entreprises ou d'associations. Comment mettre en synergie ces acteurs et ceux évoqués précédemment ? Ces quelques pistes peuvent nourrir la réflexion :

- Organiser au sein de l'établissement des **forums faisant intervenir des acteurs externes** à celui-ci. *Voir l'exemple 3.*
- Solliciter le **responsable du bureau des entreprises (RDBE)**⁵ d'un lycée professionnel situé à proximité du collège.
- Faire évaluer des prestations orales d'élèves contribuant à la découverte des métiers, par des **jury mixtes réunissant acteurs internes et externes** à l'établissement. *Voir l'exemple 4.*
- Organiser ponctuellement, au sein de l'établissement, **l'intervention d'un professionnel pour présenter son métier, un secteur d'activité ou une filière de formation...** Dans ce cadre, l'intervention de parents d'élèves peut être envisagée⁶.

Point d'attention : Il convient de s'assurer que les acteurs, conformément au contexte scolaire et notamment concernant les exigences de moralité et de neutralité dans le cadre du respect des Valeurs de la République, présentent toutes les garanties nécessaires à la diffusion d'une information gratuite, objective et exhaustive.

En raison de l'enjeu éducatif de la découverte des métiers intégrant la lutte contre les inégalités, la mise en synergie des acteurs internes et externes à l'établissement exige non seulement une prise de contact que peut faciliter le comité local école-entreprise (CLEE⁷), mais aussi en amont de toute intervention, un dialogue visant à éviter des malentendus pouvant, par exemple, renforcer les stéréotypes de genre ainsi que les déterminismes sociaux et territoriaux.

3. La plateforme Avenir(s) de l'Onisep a vocation à offrir un espace collaboratif de travail.

4. Voir la fiche 1 « Inscrire la découverte des métiers dans le temps de l'établissement ».

5. Depuis la rentrée 2023, chaque lycée professionnel est doté d'un bureau des entreprises (BDE), dont le responsable (RDBE) est chargé d'animer la relation école/entreprise notamment en faveur de la découverte des métiers y compris pour les collégiens. <https://eduscol.education.fr/3857/un-bureau-des-entreprises-dans-chaque-lycee-professionnel>
Pour contacter le RDBE : <https://www.education.gouv.fr/les-bureaux-des-entreprises-dans-les-lycees-professionnels-379392>

6. Voir l'exemple 3 de la fiche 3 « Donner à la mise en œuvre de la découverte des métiers continuité et cohérence dans le cadre de la scolarité des élèves de l'établissement ».

7. <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo43/MENB1633785C.htm>

EXEMPLE 1 DE MISE EN ŒUVRE CONTEXTUALISÉE : UN COLLÈGE, DES MÉTIERS, UN PROJET PÉDAGOGIQUE IMPLIQUANT DIFFÉRENTS ACTEURS INTERNES À L'ÉTABLISSEMENT

CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Projet mis en œuvre dans un collège situé en réseau d'éducation prioritaire, dans une ville de 15000 habitants, avec un tissu industriel riche, dans un département rural.

L'établissement accueille près de 500 élèves, répartis en 22 divisions. Ce public scolaire présente en particulier deux caractéristiques :

- Élèves issus de milieux modestes (indice de position sociale 81, 66 % d'élèves issus de PCS défavorisées, 51 % d'élèves boursiers).
- Diversité culturelle (collégiens issus de quartiers urbains défavorisés et de communes rurales environnantes, collégiens issus de familles allophones...).

Le projet a initialement été mis en œuvre durant l'année scolaire 2022-2023 dans le cadre de l'expérimentation d'une demi-journée Avenir en 5^e. À la rentrée scolaire 2023, il a été reconduit dans le cadre de la mise en place progressive de la découverte des métiers au cycle 4 (durant l'année scolaire 2023-2024, il était permis aux établissements de choisir les niveaux d'enseignement bénéficiaires de cette mise en œuvre).

OBJECTIFS

- Découvrir la diversité des métiers exercés au sein du collège.
- Développer des compétences dans des domaines variés : maîtrise de l'écrit et de l'oral ; éducation aux médias et à l'information (EMI) ; compétences psychosociales (s'investir dans un projet collectif, surmonter sa timidité pour interroger un adulte).

PRINCIPE

Dans le cadre d'une option « médias », des élèves de 5^e ont fait œuvre de reporters pour découvrir et faire découvrir différents métiers exercés au sein du collège.

ASPECTS PRATIQUES

Déroulement sur plusieurs mois (cours de l'option « médias » 1h30 par semaine) :

Étape 1 (septembre)	Encadrés par 3 professeurs, les élèves découvrent la photographie de presse et les notions de plan, d'angle de vue, de profondeur... Munis de leurs téléphones mobiles, ils se photographient mutuellement. Puis ils apprennent à légender leurs photographies. Initiés au droit d'auteur, ils comprennent l'importance de signer leurs clichés.
Étape 2 (octobre)	Les élèves choisissent leurs témoins parmi tout le personnel de l'établissement. Critères : diversité des métiers, disponibilité des professionnels...
Étape 3 (octobre)	Les élèves réfléchissent collectivement pour formuler et choisir les questions essentielles à poser aux différents témoins pour découvrir leur métier.
Étape 4 (novembre)	Chaque élève prend rendez-vous avec son témoin pour lui présenter le projet, l'interviewer et le photographier.
Étape 5 (novembre-décembre)	Grâce aux informations recueillies et à des recherches documentaires complémentaires, les élèves rédigent les textes informatifs de leurs affiches, puis élarguent ou complètent les propos de leurs témoins pour réécrire l'interview.
Étape 6 (janvier-février)	En binôme, les élèves mettent en voix puis enregistrent chaque dialogue dans le studio de webradio du collège. (Un élève endossant le rôle du journaliste, l'autre celui du témoin.) Les enregistrements sont accessibles grâce au QR code figurant sur chaque affiche (voir ci-après les exemples d'affiches).
Étape 7 (mars)	Les élèves finalisent la mise en page de chaque affiche avec l'application <i>Canva</i> .
Étape 8 (mars)	Exposition des affiches, notamment durant les portes ouvertes du collège.

AVANTAGES DE CETTE ACTION (OUTRE LES APPRENTISSAGES PERMIS)

- Travailler sur les métiers exercés par des personnels du collège évite les contraintes liées au déplacement (organisation, budget...).
- Les personnels se sentent reconnus (agents techniques, secrétaires...) et prennent plaisir à parler de leur métier aux élèves.

PISTES POUR TRANSPOSER CETTE ACTION

- Suivant une démarche analogue, préparer et organiser une exposition sur les métiers de parents d'élèves.
- Suivant une démarche analogue, préparer et organiser une exposition en allant à la rencontre de professionnels travaillant près des lieux de résidence des élèves (bourg, centre-ville, quartier).
- Élargir la gamme de métiers dont les élèves peuvent rencontrer un représentant, en mettant à profit l'ouverture culturelle proposée par le collège (section sportive football, latin, options sciences expérimentales, médias, théâtre, chorale, LV2 Espagnol et Italien).



La professeure documentaliste

un collège, des métiers



Mme Bombois range un roman qu'un élève vient de lui rapporter. CDI du collège, janvier 2023 ©Omer.



Ce livre pop-up, *Les droits du lecteur* de Daniel Pennac, est disponible au CDI. Mme Bombois aime particulièrement le droit numéro sept - le droit de lire n'importe où. CDI du collège, janvier 2023 © Omer.



SCAN ME!

La professeure documentaliste est responsable du CDI dont elle gère le fonds. Elle y accueille les élèves, les aiguille dans leurs lectures, les aide dans leurs recherches, met en place des expositions sur des thèmes variés...

C'est également une enseignante spécialisée en EMI (Education aux Médias et à l'Information). Alors, elle travaille principalement la recherche documentaire et la fiabilité de l'information, en collaboration avec les professeurs de discipline en fonction de leurs programmes. Pour être professeur documentaliste, il faut un bac + 5 et passer un concours : le CAPES de documentation.

Canva



La psychologue de l'Education Nationale

un collège, des métiers



Mme Fleury reçoit un élève en entretien dans son bureau. Bâtiment 4 du collège, janvier 2023 ©Sacha.



Jeu que Mme Fleury utilise lorsqu'elle doit évaluer les compétences psychométriques d'un élève. Bureau de la psy-EN, janvier 2023 ©Sacha.



SCAN ME!

La psychologue de l'Education Nationale, que l'on nomme également psy-EN, aide les élèves dans leur choix d'orientation tout au long de leur scolarité.

En collaboration avec l'équipe pédagogique, en particulier les professeurs principaux et la direction, elle les accompagne dans leur découverte des métiers et des formations. Pour cela, elle intervient en classe et reçoit les élèves, parfois avec leurs parents, en entretien individuel. Si besoin, elle réalise des bilans psychométriques.

Elle partage son temps de travail sur plusieurs établissements et tient une permanence au CIO.

Canva



L'agent(e) d'entretien

un collège, des métiers



Mme Lucas nettoie le miroir dans les sanitaires des filles. Bâtiment 4, janvier 2023 ©Axel.



Mme Lucas a toujours son chariot de ménage avec elle car il contient tout ce dont elle a besoin pour travailler. Hall du bâtiment 4, janvier 2023 ©Axel.



SCAN ME!

Une A.T.E.E. (Adjointe Technique des Etablissements de l'Enseignement) maintient l'ensemble des locaux scolaires propres. Son rôle dans l'établissement est donc essentiel. Appelée également agente d'entretien, l'A.T.E.E. est une agente titulaire de la fonction territoriale, employée par le Conseil Départemental.

Il existe plusieurs possibilités pour exercer ce métier, comme par exemple avoir un CAP Agent de Propreté et d'Hygiène.

Canva

EXEMPLE 2 DE MISE EN ŒUVRE CONTEXTUALISÉE : INSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL INTERCATÉGORIEL INTERNE À L'ÉTABLISSEMENT POUR CONCEVOIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Action mise en œuvre dans un établissement situé au sein d'une académie où depuis septembre 2022, chaque collège doit formaliser un « plan pluriannuel d'orientation » (PPO). Ce plan a vocation à garantir que les élèves bénéficient d'un parcours annualisé et progressif pour acquérir les compétences à s'orienter sur le continuum collège-lycée.

Ce collège accueille près de 500 élèves. Dès lors, la mise en œuvre renforcée de la découverte des métiers au bénéfice de tous les élèves de 5^e, 4^e et 3^e exige à la fois de mobiliser au maximum les équipes pédagogiques, et de veiller à l'engagement des élèves dans un travail cohérent à l'échelle du cycle 4 pour construire les compétences en jeu.

OBJECTIFS

- Établir un diagnostic permettant de recenser les actions existantes en matière d'accompagnement à l'orientation.
- Déployer de nouvelles actions en cohérence avec les objectifs du plan pluriannuel d'orientation.
- Favoriser l'engagement des équipes éducatives dans la découverte des métiers, en mettant des outils à leur disposition.

PRINCIPE

Institution d'un groupe de travail pour travailler à une mise en œuvre efficace de la « découverte des métiers ». Ce groupe de travail se compose du psychologue de l'éducation nationale (PsyEN), de trois professeurs principaux de 3^e, et d'un enseignant de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA).

ASPECTS PRATIQUES

Inscription dans le temps

Pré-rentree	Lors de la réunion plénière, le chef d'établissement propose la constitution du groupe de travail et lance un appel à volontaires.
Chaque période entre deux congés	Les membres du groupe de travail se réunissent 1 ou 2 fois en fin de journée pour travailler. Ils s'organisent de façon autonome, tout en rendant compte régulièrement au chef d'établissement.
Courant mars	En conseil pédagogique, présentation du résultat des travaux en s'appuyant sur un <i>Genially</i> avec accès à la programmation Parcours Avenir mise à jour à partir d'un <i>feuilletoir</i> numérique : https://view.genial.ly/6616459be46f850014554de7/interactive-image-ppo-college-jean-monnet-2024
Mai-juin	Réunion des professeurs principaux par niveau afin de revenir sur la programmation arrêtée et les actions propres à chacun des niveaux. Définition du calendrier du programme d'actions de l'année scolaire 2024-2025.

Feuille de route du groupe de travail

- Actualiser l'agenda de l'accompagnement à l'orientation.
- Formaliser cet agenda, en signalant par un code couleur les actions relevant spécifiquement de la découverte des métiers.
- Élaborer des fiches « clé en main » à destination des professeurs.

FINANCEMENT

- Animation du groupe de travail par exemple par le Référent DDM qui doit être désigné dans chaque collège (RDDM) : la mission du RDDM est prise en compte prioritairement par l'attribution d'une mission Encadrement de la DDM dans le cadre du Pacte.
- Participation et contribution au groupe de travail rémunérées pour chaque membre à hauteur d'une demi-part du « Pacte enseignant », au titre de la découverte des métiers.

EXEMPLE 3 DE PRATIQUE CONTEXTUALISÉE : ASSOCIER DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX À LA RESTITUTION ORALE DE LA SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Pratique mise en œuvre depuis 2018, dans un collège situé en milieu rural. Ce collège accueille un peu plus de 300 élèves, répartis dans 12 divisions (3 divisions par niveau).

OBJECTIFS

- Faire découvrir ou mieux connaître des métiers en prenant en compte le contexte économique local.
- Développer la maîtrise de l'oral, en production et en réception.

PRINCIPE

À la suite de la séquence d'observation en milieu professionnel, chaque élève de 3^e présente un exposé oral devant les autres élèves et un jury, composé de professeurs de l'établissement et d'acteurs économiques locaux.

ASPECTS PRATIQUES

- Le jury est composé de membres de l'équipe pédagogique, des professeurs principaux et de chefs d'entreprise qui ont accueilli de préférence des stagiaires.
- Les chefs d'entreprise viennent également évoquer avec les élèves les attendus en termes de savoir-être.

EXEMPLE 4 DE PRATIQUE CONTEXTUALISÉE : ORGANISER DES FORUMS OÙ INTERVIENNENT DES ACTEURS EXTERNES À L'ÉTABLISSEMENT

CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Actions mises en œuvre depuis 2020, dans un collège de centre-ville situé au chef-lieu d'un département rural.

Cet établissement accueille : 41 professeurs, près de 600 élèves répartis dans 20 divisions (5 divisions par niveau d'enseignement).

En 2023-2024, la mise en œuvre de ces actions s'inscrivait dans un contexte marqué notamment par :

- la possibilité donnée aux collèges de cibler certains niveaux d'enseignement du cycle 4, dans le cadre d'une mise en place progressive de la découverte des métiers ;
- la création d'un comité local école-entreprise (CLEE) sur le territoire où se trouve l'établissement.

OBJECTIFS

- Découvrir des métiers et pouvoir les mettre en relation avec des formations.
- Découvrir des lieux de stage possibles.

PRINCIPE ET ASPECTS PRATIQUES

	Forum des métiers pour tous les élèves de 5^e	Forum des formations pour tous les élèves de 3^e
Préparation Septembre à janvier	<ul style="list-style-type: none">• Sollicitation d'acteurs économiques locaux, voire de parents d'élèves au titre de leur activité professionnelle.• Chef d'établissement facilitateur	Sollicitation des lieux de formation et d'apprentissage de l'académie.
Déroulement Février à juin	<ul style="list-style-type: none">• Journée banalisée au mois de février.• Organisation assurée par deux professeurs principaux de 5^e.• Chaque élève passe obligatoirement par tous les stands.• Encadrement assuré par les professeurs qui, en temps normal, ont alors cours avec les élèves.• Chef d'établissement facilitateur.	<ul style="list-style-type: none">• Forum ouvert à tous les élèves du bassin• Chaque élève passe 2 heures au forum pour poser des questions.• Le soir, les parents d'élèves sont invités à venir écouter une présentation des filières existantes dans les lieux de formation représentés, et une présentation du centre d'information et d'orientation (CIO) de secteur.